

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Énoncé économique du 19 juin 2020

Une transparence nécessaire pour aborder l'avenir avec confiance

Québec, 19 juin 2020 – Le Comité des politiques publiques (CPP) de l'Association des économistes québécois apprécie que le ministre des Finances ait mis à jour ses prévisions économiques et budgétaires pour l'exercice en cours (2020-2021). Cela permet à la population de visualiser les impacts financiers de la pandémie pour mieux attaquer la pente qu'il faudra remonter au cours des prochains mois et années.

La transparence des informations budgétaires prend tout son sens en cette période de pandémie. La population pourra maintenant suivre l'évolution des finances publiques en fonction des nouvelles hypothèses du ministre. La baisse prévue du PIB réel de 6,5 % (-4,0 % en nominal) semble réaliste, compte tenu des circonstances. Une croissance de 6 % du PIB réel en 2021 fait croire au ministre qu'il pourrait revenir au PIB de décembre 2019, à la fin de 2021. Par la suite, la croissance économique devrait atteindre 2 % par année, permettant de revenir à l'équilibre budgétaire dans cinq ans. Cette cible nous paraît très ambitieuse et il faudra voir les actions qui seront mises en place pour atteindre ces objectifs et les effets de facteurs exogènes liés à la pandémie avant de porter un jugement plus éclairé sur ces hypothèses.

Le gouvernement a investi 6,3 milliards de \$ pour gérer la crise sanitaire et soutenir l'économie, provoquant une hausse des dépenses de portefeuille de 11,4 %. Toutefois, le gouvernement profite largement d'éléments positifs pour l'aider à traverser la crise. Par exemple, les transferts fédéraux seront 4,1 milliards de \$ de plus que ceux prévus pour 2020-2021. Le portrait financier de l'exercice 2019-2020 a aussi été meilleur qu'anticipé, ce qui a permis au gouvernement d'ajouter plus d'un milliard de \$ supplémentaire à la réserve de stabilisation.

Compte tenu de l'ampleur de la crise, le Québec s'en tire plutôt bien. Le ministre présente un budget équilibré pour 2020-2021, après versement au Fonds des générations. Il utilise l'ensemble de la réserve de stabilisation, mais il se garde une provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance de l'ordre de 4 milliards de \$. On sait toutefois que le plus difficile reste à venir et l'objectif d'une croissance économique réelle de 2 % à moyen terme reste un grand défi.

Le ratio dette brute/PIB devrait atteindre 50,4 % au 31 mars 2021, ce qui permet de questionner l'atteinte des cibles prévues par la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations pour le 31 mars 2026. Cependant, le CPP est heureux de voir que le ministre ne remet pas nécessairement en cause l'atteinte de ces cibles. Il faudra toutefois attendre le Point sur la situation économique du Québec de l'automne prochain pour connaître le plan quinquennal du ministre pour respecter ces cibles.

Le CPP se réjouit donc de la transparence du ministre quant à l'évolution des finances publiques du Québec. Il est primordial pour les experts et la population de bien saisir la situation actuelle, même si tous sont conscients qu'une grande incertitude règne quant à l'évolution future de la pandémie. L'information transmise aujourd'hui établit une nouvelle base de planification qui servira à évaluer l'évolution de la situation dans les prochains mois et les actions futures à mettre en place. D'ailleurs, le CPP considère que cette information est plutôt rassurante surtout si le retour à l'équilibre se fait sur une période de cinq ans, sans hausse du fardeau fiscal ou au détriment des services publics comme le ministre l'a mentionné. En somme, le gouvernement profite aujourd'hui de l'excellente position financière dont bénéficiait le Québec avant la pandémie.

CONTACT

Yves St-Maurice, président
Comité des politiques publiques
514-776-6546

Bernard Barrucco, directeur général
Association des économistes québécois
418-663-6613